

SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL

DECISION DE LA PRESIDENTE N°2023-16 PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

OBJET : Marché 2023-003 – Etude de faisabilité d'une Unité de Valorisation et de Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (UVTOMR)

La Présidente du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L5211-10 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°2020-43 du 12 novembre 2020, portant délégation d'attributions du Comité Syndical à Madame la Présidente du SYTEC ;

DECIDE

Article 1

Un marché de prestation de services pour une étude de faisabilité d'une Unité de Valorisation et de Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (UVTOMR), en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique, est conclu entre le SYTEC et le groupement conjoint SARL VALDECH (Rue François Arago – 39800 POLIGNY) et la SARL ACTIPUBLIC (1, Rue Jean Novel, Immeuble Le Monceau – 69100 VILLEURBANNE).

Article 2

Le présent marché concerne la réalisation d'une étude de faisabilité technique, juridique, économique et financière pour l'installation d'une Unité de Valorisation et de Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (UVTOMR).

L'étude se déroulera en trois phases :

- Phase 1 : Collecte des données et élaboration du programme fonctionnel
- Phase 2 : Etude et propositions de scénarios
- Phase 3 : Approfondissement du scénario retenu et définition du plan d'investissement et d'exploitation

Article 3

Le montant du marché est de :

Montant HT	92 310,00 €
Montant TTC	110 772,00 €

Article 4

La dépense est imputée en dépenses d'investissement, au Budget Annexe Environnement, Article 2031.

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 015-200001337-20231212-D202316-BF



Article 5

Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de Saint-Flour et fera l'objet d'un affichage au siège du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal.

Fait à Saint-Flour, le 22 décembre 2023

La Présidente



Céline CHARRIAUD